

# PROJET EDUCATIF

## Secteur Jeunes

### Maison des projets

Notre démarche éducative auprès d'une population de 11 à 18 ans voire plus, repose sur un trois objectifs :

- Favoriser la mixité sociale.
- Etre identifié comme lieu ressource.
- Mettre les personnes au cœur des actions et initiatives.

Notre approche pédagogique, concertée avec les autres structures intervenant sur les actions enfance-jeunesse, prendra en compte ces finalités.

Sur la commune de Buxerolles et au vu du contexte local, nos futurs accueils devront développer les objectifs opérationnels suivants :

- Aller vers l'autre
- Maintenir les liens de solidarité
- Concourir au développement personnel des enfants et des jeunes
- S'informer et informer (quant aux politiques publiques ou autres)
- Engager le jeune (la personne) au cœur du projet

#### Auprès des préadolescents (11 à 15 ans)

1. -Faire vivre l'espace spécifique d'accueil des 11/15 ans en développant les relations partenariales avec les structures locales existantes. Cette entité éducative accueille acteurs locaux, bénévoles associatifs et joue des fonctions d'interface entre le jeune et les autres lieux d'exploration de sensibilisation, des loisirs existant sur la zone,
2. Rencontrer de nouveaux publics en diffusant une information précise et attrayante, en allant à la rencontre des préadolescents pour se faire reconnaître (au sein des différents quartiers, collège, clubs sportifs, mise en place d'une base estivale itinérante) en informant les familles de notre démarche éducative,
3. Renforcer les liens adultes-jeunes et la proximité avec leurs envies de loisirs,
4. Faciliter l'accès aux loisirs, et aux différents services que le secteur Jeunes et la Maison des projets proposent.
5. Maintenir une base d'accueil tout au long de l'année avec une équipe fixe, sur un lieu ouvert et ludique, mais aussi être force de propositions.
6. Favoriser les activités de découverte et de sensibilisation sur les domaines :
  - de l'expression,
  - sportifs et collectifs,
  - d'ouverture sur la connaissance de son environnement (culturel, de loisirs...), et de son utilisation,
7. Permettre d'accompagner les projets émanant des jeunes (ex : séjours, sorties, programme des vacances),
8. favoriser les temps de vie collective (séjours, camps...).

### Auprès des 15 ans et plus

1. Aller à leurs rencontres (au niveau du collège et lycée, ou lors de la base itinérante) afin de permettre la verbalisation de leurs envies.
2. Susciter la rencontre, la reconnaissance mutuelle entre générations en créant des passerelles entre les structures existantes sur le territoire (foyer lumières d'automne, établissement scolaires, ou accueils de loisirs...)
3. Permettre d'expérimenter la gestion de projets et développer avec eux leurs capacités à être acteurs dans la cité,
4. Initier la création d'actions d'insertion sociale auprès des publics rencontrant des difficultés liées à l'exclusion.
5. Mener des actions partenariales avec d'autres institutions ou acteurs autour de la prévention, l'information, la formation du citoyen.
6. Valoriser leurs rôles sur le territoire, **par la mise en place de chantier loisirs**, d'action citoyenne, ou en communiquant sur les actions auxquelles ils participent.

### L'accompagnement des projets et des initiatives

Nous souhaitons permettre aux jeunes de concevoir leur propre projet en nous plaçant comme facilitateurs dans l'organisation. Nos moyens d'actions nous permettent de faire percevoir notre fonction d'accompagnement, accompagnement basé sur le désir d'être et d'agir ensemble favorisant le développement des aptitudes individuelles. Cet apprentissage ne peut se concevoir sans prise de responsabilité et ne s'acquiert que par l'expérience et l'action. La participation des jeunes, axe central d'une telle démarche, les engage dans un processus de négociations qui vise à ne pas répondre seulement à des attentes exprimées. Si l'animateur montre la réalité de l'environnement du projet, il veille cependant à ne pas imposer un cadre trop formaliste, tout en restant attentif au respect des différentes lois et règles qui entourent les actions collectives. C'est grâce à un processus d'échange et d'aide à la résolution que s'initie leur participation. Enfin, pour rendre notre démarche plus pertinente, il nous incombe d'aller à leur rencontre et de sortir **hors les murs** ; en référence à nos objectifs, nous privilégions l'action menée en «*groupes restreints*». La mise en place **d'une base itinérante** répond à notre volonté d'aller à leur rencontre.

### Espace de mutualisation ouvert

- Un espace d'écoute, d'informations, d'orientation nous semble propice à la prise d'initiative, de créativité, de responsabilité. Le personnel de l'association en charge de ce secteur a une fonction de veille, de médiation et de prévention.

Développe l'orientation première de ce secteur.